

Les subsides

● (1640)

[Français]

M. Pierre Gimaïel (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, j'ai demandé à participer à ce débat, étant donné que dans ma région et dans ma circonscription, évidemment comme dans plusieurs autres régions du pays, le ministère du Revenu est un ministère extrêmement important. Il s'agit d'une des institutions les plus importantes de notre pays pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que, évidemment, un gouvernement pour pouvoir fonctionner a besoin d'argent. C'est tout à fait normal, étant donné que, premièrement, son rôle en est un de redistribution et afin de pouvoir effectuer une redistribution équitable, il faut d'abord pouvoir percevoir l'argent.

Deuxièmement, évidemment dans ma région, il y a énormément de travailleurs qui sont des contribuables et même de haut niveau, étant donné la présence de plusieurs multinationales et de plusieurs grandes entreprises dans un espace assez restreint, beaucoup de salariés sont des salariés de haut niveau qui font régulièrement affaires avec le ministère du Revenu pour payer leurs impôts, entre autres transactions.

Evidemment, le cas de la province de Québec en est un qui est assez particulier. Dans la province de Québec, il existe deux percepteurs d'impôt, ce qui n'est pas la situation en ce qui a trait aux autres provinces au Canada. Le gouvernement canadien perçoit les impôts fédéraux, par le biais du ministère du Revenu et celui de la province de Québec, par son propre ministère du Revenu, perçoit des impôts provinciaux. Et c'est la première évidence qui me frappe. Dès lors, vous savez, monsieur le Président, je suis impliqué dans la vie politique depuis plus de 12 ans maintenant, et j'ai passé 10 des 13 dernières années de ma vie à servir les gens de ma circonscription et de ma région à divers niveaux et à divers titres, mais toujours au niveau politique et j'ai eu régulièrement à me référer au ministère du Revenu national relativement à des situations particulières, savoir des gens qui venaient me voir, qui étaient non satisfaits ou qui voulaient de l'information sur la Loi de l'impôt au Canada.

Une constante qui s'est présentée, c'est qu'il m'a toujours été signalé que le ministère du Revenu national traitait humainement ses clients, quels que soient les cas qui ont été présentés comparativement surtout au ministère du Revenu du Québec. Et là, ne croyez pas que je veux attaquer les fonctionnaires québécois, loin de là, ils n'ont pas la même loi du Revenu que le ministère du Revenu national a à appliquer. Ils n'ont pas plus les mêmes directives, mais il reste que, au niveau humanitaire, le ministère du Revenu national s'est montré beaucoup plus collaborateur, opérant de façon beaucoup plus humaine que l'autre, et beaucoup moins dur envers les contribuables canadiens. Par surcroît, il s'agit d'une politique générale qui m'a été répétée maintes fois par des fonctionnaires de s'assurer du fait que les gestes qu'ils posent ne mettent personne à la rue.

Il est vrai que, de temps à autre, ils sont durs, qu'ils posent des gestes. Ils assument une responsabilité que leur a donnée l'État qui les force à poser des gestes, et il serait, je pense, très mauvais pour le Canada et tous les contribuables au Canada que les fonctionnaires tardent trop à agir dans plusieurs dossiers et, dans l'équivoque, on sait que devant prendre une décision qui peut causer soit le fait que le gouvernement perde de

l'argent ou qu'il s'assure qu'il puisse percevoir ce qui lui est dû, tout en s'assurant du fait que, s'il n'avait pas à percevoir cet argent, il puisse être remboursé au contribuable, le fonctionnaire effectue son travail.

Et dans ce contexte-là, ce qui me frappe le plus dans la motion proposée par l'opposition officielle aujourd'hui, c'est qu'on retrouve cette espèce de volonté de l'opposition de faire du gain politique sur un dossier qui est fondamental pour l'État.

Aujourd'hui, c'est un parti progressiste conservateur qui est en avance sur nous et qui nous propose un paquet d'exemples ou de déclarations qui cherchent à faire passer les fonctionnaires du ministère du Revenu national comme étant des tortionnaires. J'éprouve de la difficulté à l'accepter, mais par contre, cela entre dans la philosophie qu'a développée ce parti, savoir de toujours jeter le tort, jeter des responsabilités sur le dos des fonctionnaires. Un chef de ce parti-là qui a déjà été premier ministre, d'ailleurs très peu de temps, savoir neuf mois, et son successeur ont déclaré ouvertement qu'un de leur grand désir était d'éliminer des emplois, de mettre des fonctionnaires à pied.

Déjà là, on voit cette mentalité avant même que les Canadiens leur aient dit: Vous avez peut-être eu une chance de prendre le pouvoir, vous développer, savoir vouloir pointer du doigt l'exécutif, celui qui exécute le geste. Et cela m'inquiète, monsieur le Président, étant donné qu'il est toujours facile pour un politicien qui est ici de pointer du doigt la personne qui essaie d'appliquer des lois qui ne sont pas faciles, qui sont très subtiles. La personne qui travaille, selon une expression de chez moi, sur le plancher des vaches, pour essayer de permettre au gouvernement, au Parlement de répondre aux besoins des Canadiens, soit en percevant de l'argent ou de toute autre façon, et cela, en assumant la responsabilité de le faire au nom du gouvernement de façon officielle... Et ce qui me choque encore plus comme politicien, c'est de savoir que ces gens-là qui sont du parti conservateur le font, mais jamais, en tout cas à ma connaissance, je n'ai entendu de ministres conservateurs provinciaux ou de gouvernements conservateurs provinciaux se plaindre du fait que le gouvernement fédéral percevait trop d'argent pour eux. Ces gens-là qui sont en face de nous, ils oublient aujourd'hui que la responsabilité du percepteur d'impôt à travers le Canada, à l'exception du Québec, pour toutes les autres provinces, c'est le gouvernement canadien. Si quelques-uns de mes collègues d'en face ont eu des instances qui leur ont été faites par leurs collègues qui sont à la tête de provinces ou qui siègent dans d'autres parlements que celui-ci, dans des provinces, leur disant: Le gouvernement canadien, notre percepteur qui nous remet de l'argent chaque année à notre province travaille mal; il perçoit trop d'impôt sur le dos de nos gens. Il travaille injustement contre notre population, si mes collègues d'en face ont obtenu de ces informations de la part de leurs collègues provinciaux, qu'ils nous le disent! Et jamais, monsieur le Président, jamais vous n'avez vu une telle déclaration faite par une province; tout au contraire, les ministres des Finances canadiens viennent parader régulièrement à Ottawa pour demander toujours plus d'argent, pour demander au gouvernement canadien de percevoir toujours plus dans le but de les aider à répondre aux besoins de leur population. C'est trop facile, monsieur le Président, de pouvoir siéger dans